

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00373

Numéro SIREN : 494 128 390

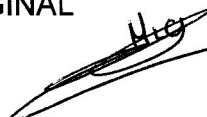
Nom ou dénomination : A9 RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2023 sous le numéro de dépôt 9775

Comptes annuels

COMPTES CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL

Certifiés Conforme

 H. G.



Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	18 327	17 053	1 275	2 131
Autres immobilisations corporelles	58 805	45 551	13 254	11 969
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	219		219	219
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 240		17 240	24 229
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	94 590	62 603	31 987	38 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	5 866		5 866	4 735
En cours de production de biens				
En cours de production de services				77 052
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	25 317		25 317	3 800
Créances				
Clients et comptes rattachés	95 678		95 678	80 812
Autres	13 864		13 864	24 198
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	98 660		98 660	75 317
Charges constatées d'avance	1 681		1 681	1 546
TOTAL (II)	241 065		241 065	267 460
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	335 655	62 603	273 052	306 009

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	100	100
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	119 354	118 922
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 210	30 432
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	142 664	150 454
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 705	5 769
Emprunts et dettes financières diverses	6 057	5 854
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	81 577	79 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 806	37 981
Dettes fiscales et sociales	14 887	25 998
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 356	197
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	130 388	155 554
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	273 052	306 009
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	702 729		702 729	719 810
Chiffre d'affaires Net	702 729		702 729	719 810
Production stockée			-77 052	55 574
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits			2 186	4 959
TOTAL (I)			627 863	780 343
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			243 867	285 830
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-1 131	497
Autres achats et charges externes *			199 064	261 024
Impôts, taxes et versements assimilés			2 435	4 780
Salaires et traitements			142 384	160 808
Charges sociales			11 184	17 255
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 620	3 575
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			7	7 167
TOTAL (II)			601 431	740 937
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			26 432	39 406
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				229
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 914	4 205
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			3 914	4 434
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 955	6 764
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 955	6 764
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-41	-2 330
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			26 391	37 076

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		255
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		255
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	222	356
Sur opérations en capital		1 110
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	222	1 466
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-222	-1 211
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 959	5 433
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	631 777	785 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	609 567	754 600
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	22 210	30 432

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A9 RENOVATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, Rue des Roses
67110 REICHSHOFFEN
RCS STRASBOURG 494 128 390

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 22 209,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 209,64 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	119 354,11 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	141 563,75 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 500,00 euros par part	50 000,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 91 563,75 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2021	30 000,00 €	-
31/12/2020	31 000,00 €	-
31/12/2019	30 000,00 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

